

## Notre stratégie FnAK – Contrat triennal 2021-2023

La première conclusion du rapport du Prof. [Guy Ourisson](#) en 1992 sur « l'accueil et le suivi des scientifiques étrangers en France » reste d'actualité : « *le suivi est actuellement nul [...] aucun contact une fois ceux-ci rentrés chez eux.* ». L'urgence restait cependant l'amélioration des conditions d'accueil, sa deuxième recommandation : « *Cette absence de suivi est accompagnée d'une absence de politique d'accueil [...] formalités de police irritantes, accueil inexistant pour le conjoint et les enfants...* », tâche à laquelle la [FnAK](#) (Fondation nationale Alfred Kastler) a consacré l'essentiel de ses efforts jusqu'ici. Il aurait été vain en effet d'espérer construire des relations durables avec un public mécontent de ses conditions d'entrée, de travail et de séjour, mais le développement d'une stratégie de suivi se concrétisait dès le printemps 1994 par la création de la base de données ALFRED®. Le projet visionnaire de Guy Ourisson devenait ainsi réalisable, car l'amélioration de l'accueil et du suivi des chercheurs sont en réalité indissociables.

---

Ce Triennal 2021-2023 doit donc permettre d'atteindre enfin ce premier objectif, avec l'ambition d'un accompagnement global des chercheurs en mobilité académique après leur séjour dans nos territoires, envié à nos homologues de la Fondation allemande Alexander von Humboldt ([AvH Stiftung](#)). Il est prévu que ce développement soit réalisé en trois temps :

- **à partir de 2021**, l'ouverture progressive du logiciel ALFRED® à d'autres usagers que les seuls Centres EURAXESS, comme c'est encore le cas aujourd'hui ;
- **en 2022**, la mise en relation des chercheurs enregistrés dans la base de données avec les Centres [EURAXESS](#), entre eux-mêmes, puis avec leur établissement d'accueil, enfin avec d'autres porteurs de projet de coopération ;
- **en 2023**, l'accompagnement de leur carrière à proprement parler, pour mettre sur pied le réseau de chercheurs alumni dont ont besoin les territoires, pour rayonner grâce à eux.

A la différence des pays auxquels le rayonnement académique profite si bien, tant à leur développement scientifique, culturel et économique, comme l'Allemagne et l'Angleterre ou les Etats-Unis (auxquels il conviendrait d'ajouter aussi l'Australie, la Chine, Israël, l'Arabie Saoudite, etc.), la France doit surmonter deux handicaps sérieux :

- des moyens humains et financiers notoirement inférieurs à ceux de nos concurrents. A titre d'exemple, notre opérateur national pour la mobilité étudiante, [Campus France](#), dispose d'un appui financier 2 à 3 fois moindre que ses homologues britannique et allemand (le [British Council](#) et le [DAAD](#)). Le même ratio est observé pour les ressources humaines du réseau EURAXESS français par rapport à celles du réseau allemand ;
- la moindre coordination stratégique entre les nombreux acteurs impliqués dans la gestion de l'accompagnement de la mobilité des publics en mobilité académique concernés, au niveau territorial comme au niveau national (au premier rang desquels les universités et les organismes de recherche), malgré la très forte implication du réseau des Centres EURAXESS français.

## Résultats du triennal précédent, alimentation du nouveau projet triennal

Le contrat triennal précédent suivait trois actions, deux réformes fondamentales s'y sont ajoutées qui ont exigé des adaptations complémentaires du plan d'action prévu, de surcroît contrarié par la pandémie de Covid 19 :

- le [RGPD](#) (Règlement Général sur la Protection des Données) entré en vigueur le 25 mai 2018 nécessitait une nouvelle convention de partenariat avec le réseau EURAXESS français, pour régir le traitement des données du système ALFRED® ;
- l'arrêté du 23 janvier 2020 instaurait un nouveau modèle-type de convention d'accueil et contraignait de revoir l'intégration de la procédure correspondante dans le logiciel ALFRED® (poursuivie dans le triennal 2021-2023).

Malgré ces complications le bilan est concluant, comparé à la note stratégique rédigée pour le contrat triennal 2018-2020 :

### 1. Offre ALFRED® pour la région Grand-Est frontalière

Cette offre a été définie dans le cadre d'une réunion du groupe de travail Grand-Est en juin 2018 à Nancy, selon les objectifs suivants :

- o Intégration dans ALFRED® de la procédure Convention d'accueil au bénéfice du réseau EURAXESS Grand-Est ;
  - procédure clé pour l'invitation des chercheurs en mobilité des pays tiers, il s'agissait que les 4 Centres EURAXESS de la Région Grand-Est en bénéficient dans une phase pilote, avant extension à l'ensemble du réseau EURAXESS national.
  - l'arrêté du 23 janvier 2020 modifiait notre cahier des charges, conduisant à le reformuler dès que l'ensemble des textes d'application seraient entrés en vigueur (fin juin 2021 finalement, avec l'impact de la pandémie).
- o Extension des fonctionnalités "Étudiant" au réseau EURAXESS Grand-Est ;
  - en charge de l'accompagnement des chercheurs en mobilité, les Centres EURAXESS suivent aussi certains publics étudiants (ERASMUS Mundus par exemple) et souhaitent qu'ils bénéficient aussi d'ALFRED®, parfaitement approprié pour cet accompagnement, en cours de finalisation ;
  - l'avenant à la convention de partenariat ALFRED® nécessaire au traitement des données du public étudiant est en cours de finalisation (rentrée 2021-2022).

### 2. Développement de synergies territoriales

Pour un recensement exhaustif des chercheurs en mobilité et un meilleur accompagnement, miser sur les acteurs régionaux de la recherche et leurs synergies territoriales paraissait opportun, moyennant deux conditions préalables :

- o notre réunion « Grand-Est » à Nancy montrait le besoin que la FnAK soit officiellement missionnée à cet effet, notamment par le MESRI et le MEAE ;
- o la proposition de nos interlocuteurs de la Région Grand-Est que cet objectif soit mis à l'ordre du jour d'une réunion R10 a dû être reportée.

### 3. Pérennisation du conseil scientifique de la FnAK

Sur les deux réunions planifiées en 2018 et 2020, la première a eu lieu, permettant d'avancer sur les conditions de recrutement des chercheurs en mobilité et sur la professionnalisation de leur accompagnement, dont celui de leur carrière. L'organisation de la réunion suivante dépendait d'un éventuel retour à la normale, pour reprendre les échanges stratégiques sur ces points.

Malgré ce délai, nous pensons que notre conseil scientifique a atteint son objectif d'établir un dialogue stratégique, au plus haut niveau, territorial, ministériel, pour faciliter la mobilité des chercheurs étrangers vers la France.

## 2021-2023 : Après la pandémie, relancer la mobilité

L'irruption de la pandémie au printemps 2019 venait enrayer la belle dynamique de progression du logiciel ALFRED®, fer de lance du développement de la FnAK ces dernières années. Depuis notre présentation du dispositif à Bruxelles à l'automne à la demande de la Commission européenne, devant l'ensemble des têtes de pont du réseau EURAXESS européen dans 42 pays, et sa mise en conformité au RGPD. Le développement de l'espace personnel nécessaire à la mise en relation des chercheurs de la base de données pour enclencher enfin l'accompagnement de leur carrière laissait augurer des premiers résultats plus tôt. Nous étions prêts à relever des défis aussi essentiels que l'appui à la carrière scientifique dès son début, la promotion de la carrière post-doctorale, le recrutement des meilleurs talents par nos établissements d'enseignement supérieur et de recherche, etc. Au lieu de quoi, aux côtés des centres EURAXESS partout en France, il a fallu voler au secours des chercheurs en mobilité dans l'hexagone, aussi durement touchés que les étudiants : en temps de pandémie la mobilité des personnes est lourdement impactée. Les conditions d'accueil de nos hôtes primaient sur tout le reste et nous n'avions pas d'autre choix que d'interrompre notre effort en matière de suivi. Pourtant planifiées, les réunions du conseil scientifique FnAK et celles du groupe de travail EURAXESS Grand-Est étaient à reporter à des jours meilleurs, selon un calendrier à préciser en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et ses contraintes. Avec le reflux de la pandémie et le retour progressif en présentiel vient donc le temps de la relance de nos projets.

Ironie du sort, l'Europe connaît parfaitement les attentes des (jeunes) chercheurs pour améliorer leur quotidien, depuis la publication d'une Charte européenne des chercheurs et d'un Code de bonne conduite pour leur recrutement en 2005 ([C&C](#)), auquel la FnAK prenait une part active, sollicitée par la Commission européenne pour promouvoir ce texte fondateur mais, faute de moyens, employeurs et bailleurs de fonds tardent à s'y conformer en France. Aujourd'hui repris dans la Stratégie des ressources humaines pour les personnels de la Recherche ([HRS4R](#)), les objectifs de la Charte & du Code sont plus que jamais le socle stratégique de l'Europe pour atteindre son objectif d'attractivité académique envers les publics en mobilité.

« Arrêtez de parler, commencez à agir ! », c'est ce que nous disent les chercheurs en mobilité et leurs hôtes. Pour éviter « qu'une grande quantité de recherche et de potentiel académique soit inutilisée ou mal utilisée », la FnAK s'inspire des initiatives de l'AvH Stiftung, dont elle préconise de suivre le mode d'emploi appliqué depuis l'après-guerre pour le recrutement des meilleurs chercheurs internationaux en Allemagne.

## Accompagner une stratégie chercheur alumni française et la dématérialisation des procédures

Pour atteindre deux objectifs, installer l'accompagnement de la carrière des chercheurs en mobilité en France et assister la dématérialisation des procédures, la feuille de route prévisionnelle du contrat triennal en cours pour la FnAK est la suivante :

### 1. Extension du système ALFRED®

- **A partir de la rentrée universitaire 2021**, mise en ligne d'un espace personnel pour l'accès des chercheurs enregistrés dans la base à leurs données personnelles.

- **En 2022**, mise en relation des chercheurs entre eux et avec les Centres, via l'espace personnel, pour personnaliser les relations avec les chercheurs, les informer, les intéresser, les impliquer, etc., première étape du développement d'ALFRED® en faveur d'un réseautage avec eux, dont les territoires et le pays pourront recevoir une forme de retour sur investissement ;
  - information des chercheurs via l'espace personnel, communication d'informations sur mesure, de news et d'évènements personnalisés ;
  - concertation avec les organismes de recherche en vue de leur accès et de l'exploitation du logiciel ;
  - coopération avec l'Association Bernard Gregory ([ABG](#)), en vue du déploiement de leur plateforme d'accompagnement professionnel DocPro via l'espace personnel d'ALFRED®.
- 
- **En 2023**, mise en relation des chercheurs avec les services et personnes compétents des établissements d'enseignement supérieur et de recherches pour l'accompagnement de leur carrière ;
  - via l'espace personnel, mise en ligne du flux RSS [EURAXESS jobs](#), des offres d'emploi, appels d'offres et à projets des universités et organismes de recherche français liés à la carrière (espace chercheurs hôtes) ;
  - définition dans le logiciel d'indicateurs de suivi carrière (*training resources*, nouveaux outils accompagnement carrière, tels que ceux mis à disposition par la Commission européenne pour les Centres EURAXESS pour l'installation d'un Centre de développement de Carrière ([CdC](#)).

## 2. Partenariats et coopération institutionnelle

- **En 2021**, actualisation de la convention établie avec l'Alliance Française depuis 2007 ;
  - mise à jour des offres de garanties offertes négociées avec AXA depuis 1997 et mises à disposition des chercheurs enregistrés dans ALFRED® ;
  - Coopération renforcée avec le programme [PAUSE](#), pour l'accueil en urgence des scientifiques en exil, dont la FnAK et les Centres EURAXESS sont des alliés indispensables ;
  - réunions du groupe de travail carrière du réseau EURAXESS français (HRS4R, développements ALFRED®) ;
  - Accueil des 34<sup>èmes</sup> Journées Nationales EURAXESS à Strasbourg par l'Université, auxquelles la FnAK contribue ;
  - au 4<sup>ème</sup> trimestre, aménagement dans la plateforme France alumni coordonnée par Campus France d'un espace réservé aux chercheurs issus du dispositif ALFRED®, dont l'animation sera définie avec EURAXESS France ;
  - organisation d'un Colloque sur « la circulation internationale des chercheurs » avec l'Association pour la Valorisation des Relations Internationales Scientifiques et Techniques ([AVRIST](#)).
- 
- **En 2022**, négociation avec les Universités de Haute Alsace et de Strasbourg et l'association EURAXESS France en vue de la labellisation « Centre EURAXESS » du site universitaire de Mulhouse et de son utilisation d'ALFRED® ;
  - développement d'un accompagnement de la carrière adapté à l'environnement français, suivant les modèles mis en œuvre par l'AvH Stiftung à chaque stade (*explorer, go-getter, networker, shaper et mentor*) ou déployé par la Commission européenne pour EURAXESS (EUCOR, TechnologieRegion Karlsruhe) ;
  - réunions du groupe de travail carrière du réseau EURAXESS français (*career assessment et self assesement*, carrière suivant ou non la filière académique, CdC) ;



- présentation d'ALFRED® comme outil phare de l'accueil des chercheurs et de leur attractivité lors des prochaines Journées du réseau de coopération et d'action culturelle à Paris ;
- concertation avec les organismes de recherche, dont le CNRS et l'INSERM ayant des délégations régionales à Strasbourg, l'INRA (à Colmar) et l'INRIA (à Nancy), pour leur accès et leur exploitation du logiciel ALFRED® et pour contribuer à l'animation du réseau EURAXESS français.
- **En 2023**, réunions du groupe de travail carrière du réseau EURAXESS français (networking chercheurs alumni, mobilité *academia-industry*).

### 3. Développements territoriaux

- **En 2021**, finalisation de l'avenant à la convention de partenariat ALFRED® nécessaire au traitement des données du public étudiant par les universités du Grand-Est ;
- avec les collectivités territoriales, planification d'un point « exhaustivité d'enregistrement des données des chercheurs en mobilité » pour l'ordre du jour d'une réunion R10 (objectif du précédent triennal) ; le cas échéant des instances équivalentes en Alsace en dans l'Eurométropole ;
- 2<sup>ème</sup> réunion du groupe de travail Grand-Est : module ALFRED® convention d'accueil, état des lieux transfrontalier ([EUCOR](#), [banane bleue](#), [grande région](#), etc.) : de Namur à Bâle, la région la plus transfrontalière de France compte 7 Centres EURAXESS et 6 homologues immédiats, en Belgique, au Luxembourg, en Allemagne et en Suisse ;
- collaboration avec [Euroscience](#), Human Frontier ([HFSP](#)), European Science Foundation ([ESF](#)), le [Cercle Gutenberg](#) et les acteurs locaux liés à la stratégie internationale de l'Alsace (Fulbright, ADIRA, etc.) en faveur de son attractivité ;
- collaboration renforcée avec les Universités de Haute-Alsace à Mulhouse et de Strasbourg.
- **En 2022**, expertise et conseil juridique EURAXESS dédiés aux chercheurs enregistrés « localement » communiqués via l'espace personnel d'ALFRED® ;
- Concertation avec la Fondation de l'Unistra pour développer une stratégie chercheurs alumni, sur le modèle de notre partenariat avec Campus France ;
- 3<sup>ème</sup> réunion du groupe de travail Grand-Est (état des lieux HRS4R, réseautage chercheurs alumni) ;
- planification dans le Grand-Est d'un colloque « accompagnement de la mobilité scientifique » avec nos collègues de l'AvH Stiftung à Bonn ;
- collaboration avec les Collectivités territoriales pour leur accès à des indicateurs spécifiques, via un espace dédié Web ;
- Concertation avec la Global Young Academy ([GYA](#)) en vue d'une coopération utile aux chercheurs du Grand-Est.
- **En 2023**, aménagement d'un espace Collectivités territoriales du Grand-Est dans le dispositif ALFRED® ;
- Intéresser les chercheurs aux initiatives nationales et locales liées au développement des relations de coopération scientifique à plus long terme, via l'espace personnel dans ALFRED®.

### 4. Management des projets

- **Pour la rentrée universitaire en 2021**, définition avec l'Association EURAXESS France d'un programme de travail et de collaboration avec nos partenaires clés (Campus France, organismes de recherche, etc.) ;
- Définition des conditions d'un redémarrage de notre conseil scientifique en présentiel, ou de son



adaptation éventuelle en distanciel ;

- Définition du cadre de la coopération transfrontalière entre les 5 réseaux nationaux concernés en groupe de travail Grand-Est.
- **En 2022 et 2023**, déploiement de la coopération avec Campus France, avec les organismes de recherche, etc., en partenariat pour l'accompagnement des chercheurs en mobilité, le cas échéant pour celui des étudiants.

### 5. Communication

- **A partir de 2021**, édition d'une plaquette ou d'un dépliant FnAK, publication d'une page Web dédiée aux développements territoriaux ;
- **en 2022**, communication dans l'espace personnel des chercheurs inscrits dans le Grand-Est, en Alsace et à Strasbourg d'informations sur mesure, de news et d'évènements personnalisés ;
- **en 2023**, publication de news liées aux développements territoriaux sur le site Web de la FnAK.

### Indicateurs spécifiques liés au périmètre du Triennal

- Indicateurs extraits d'ALFRED® montrant l'évolution des données relatives aux chercheurs accompagnés dans le Grand-Est, en Alsace, à Strasbourg (effectifs, consultations et services) ;
- Indicateurs afférents au suivi de la carrière, à l'utilisation du « module convention d'accueil » dès lors qu'ils seront intégrés au logiciel ALFRED® ;
- News ou évènements liés aux initiatives territoriales, dès lors qu'ils seront communiqués sur le site Web de la FnAK ou dans l'espace personnel du logiciel ALFRED®.



## Budget prévisionnel par objectifs

DEPENSES AFFECTES AU PROJET		RESSOURCES AFFECTEES AU PROJET	
Rubriques dépenses	Montant	Rubriques financements	Montant
<b>Catégorie de dépenses objectif 1 - ALFRED</b>	<b>177 393 €</b>	<b>TOTAL RESSOURCES PUBLIQUES</b>	<b>330 000 €</b>
Personnel permanent	151 002 €	MESRI	125 000 €
Personnel non permanent	0 €	MEAE	30 000 €
Consommables	1 110 €	REGION GRAND EST	50 000 €
Sous-traitance	0 €	EMS (Strasbourg Eurométropole)	75 000 €
Prestations	4 933 €	CEA (Collectivité Européenne d'Alsace)	50 000 €
Autres (à préciser)	20 348 €		
<i>Quote-part loyer locaux FnAK (CNRS)</i>	4 126 €	<b>TOTAL RESSOURCES PRIVEES</b>	<b>15 000 €</b>
<i>Quote-part charges de fonctions supports</i>	16 222 €	EURAXESS FRANCE	15 000 €
<b>Catégorie de dépenses objectif 2 - Partenariats</b>	<b>53 218 €</b>		
Personnel permanent	45 301 €	<b>TOTAL AUTOFINANCEMENT</b>	<b>9 785 €</b>
Personnel non permanent	0 €	FONDATION CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS	9 785 €
Consommables	333 €		
Sous-traitance	0 €		
Prestations	1 480 €		
Autres (à préciser)	6 104 €		
<i>Quote-part loyer locaux FnAK (CNRS)</i>	1 238 €		
<i>Quote-part charges de fonctions supports</i>	4 867 €		
<b>Catégorie de dépenses objectif 3 - Territorial</b>	<b>53 218 €</b>		
Personnel permanent	45 301 €		
Personnel non permanent	0 €		
Consommables	333 €		
Sous-traitance	0 €		
Prestations	1 480 €		
Autres (à préciser)	6 104 €		
<i>Quote-part loyer locaux FnAK (CNRS)</i>	1 238 €		
<i>Quote-part charges de fonctions supports</i>	4 867 €		
<b>Catégorie de dépenses objectif 4 - Management</b>	<b>35 479 €</b>		
Personnel permanent	30 200 €		
Personnel non permanent	0 €		
Consommables	222 €		
Sous-traitance	0 €		
Prestations	987 €		
Autres (à préciser)	4 070 €		
<i>Quote-part loyer locaux FnAK (CNRS)</i>	825 €		
<i>Quote-part charges de fonctions supports</i>	3 244 €		
<b>Catégorie de dépenses objectif 5 - Communication</b>	<b>35 479 €</b>		
Personnel permanent	30 200 €		
Personnel non permanent	0 €		
Consommables	222 €		
Sous-traitance	0 €		
Prestations	987 €		
Autres (à préciser)	4 070 €		
<i>Quote-part loyer locaux FnAK (CNRS)</i>	825 €		
<i>Quote-part charges de fonctions supports</i>	3 244 €		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>354 785 €</b>	<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>354 785 €</b>